



ASSEMBLÉE NATIONALE

17ème législature

Dégradation de l'accès aux soins en Meurthe-et-Moselle

Question écrite n° 17346

Texte de la question

M. Anthony Boulogne alerte Mme la ministre de la santé, des familles, de l'autonomie et des personnes handicapées sur la dégradation constatée de l'accès aux soins en Meurthe-et-Moselle. L'enquête *Cartes de France 2026 de l'accès aux soins, Soignants et patients face aux inégalités territoriales* réalisée conjointement par Doctolib et la Fondation Jean Jaurès, trace un panorama clair des inégalités territoriales en matière d'accès aux soins : pour la cardiologie, l'écart de délais afin d'obtenir un rendez-vous est de 1 à 10 (de 16 à 164 jours selon les départements) et grimpe de 1 à 30 en ophtalmologie (de 5 à 153 jours). Sur la période 2023-2025, « 63 % des patients déclarent avoir renoncé à chercher un rendez-vous au cours des douze derniers mois faute de créneau disponible », un pourcentage qui grimpe à 75 % chez les 25-34 ans (p. 89 de l'enquête susmentionnée). Si ces inégalités ne peuvent pas être réduites à une simple opposition entre ruraux et urbains, certains territoires sont particulièrement touchés : c'est le cas de la Meurthe-et-Moselle. Dans ce département, le délai médian pour obtenir un rendez-vous chez un médecin généraliste a augmenté entre 2023 et 2025, alors même que « la médecine générale constitue un indicateur avancé de tension du système de soins » selon l'enquête (p. 22). En effet, la dégradation des conditions d'accès à un généraliste vient fragiliser l'accès des patients à l'ensemble des autres soins et, de fait, retarder la prise en charge des pathologies par la médecine spécialisée. Du côté des spécialistes justement, la situation n'est guère meilleure : en 2025, en Meurthe-et-Moselle, le délai médian pour obtenir un rendez-vous avec un ophtalmologue est supérieur au délai médian en France, qui est de 21 jours. Pour les dermatologues, le délai médian est deux fois supérieur dans le département qu'à l'échelle nationale. S'agissant de la psychiatrie, le délai moyen pour qu'un patient puisse avoir un rendez-vous a progressé entre 2023-2025, alors même que la santé mentale de la population, notamment des plus jeunes, est un sujet majeur de santé publique. Face à une telle dégradation de l'accès aux soins en Meurthe-et-Moselle, concernant la médecine générale et certaines spécialités médicales, il lui demande de lui détailler les mesures qu'elle compte mettre en œuvre pour renforcer l'offre dans les territoires confrontés à des difficultés d'accès aux soins et ainsi résorber les inégalités sanitaires existantes dans le pays.

Données clés

Auteur : [M. Anthony Boulogne](#)

Circonscription : Meurthe-et-Moselle (6^e circonscription) - Rassemblement National

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 17346

Rubrique : Médecine

Ministère interrogé : [Santé, familles, autonomie et personnes handicapées](#)

Ministère attributaire : [Santé, familles, autonomie et personnes handicapées](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [28 juillet 2026](#), page 7054